

René Lew,
Tirésias,
les 26 décembre 2016 – 17 janvier 2017

La question du sens dans les *Écrits* de Saussure

Dans ce qui est édité comme *Écrits de logique générale*, Gallimard, je me limiterai à ce « texte » (partiel) qu'est « De l'essence double du langage ». C'est là indiquer par ce dualisme un clivage asphérique (reliant ce qu'il sépare) dont la conséquence est l'équivoque donnant aux opposés une homogénéité qui ne les disjoint pas absolument.¹ Ainsi en est-il de la forme et du sens inopposables et de l'opposition de la forme-sens à la figure vocale. J'en reprends la donne plus loin dans un schéma borro-projectif.

Pour sa part Saussure questionne quant à savoir où se situe un tel mode de dualisme. Sa réponse est claire : « une identité linguistique a cela d'absolument particulier qu'elle implique l'association de deux éléments hétérogènes » (p. 18). Tout tient à la jonction des deux domaines que le linguiste rapporte l'un à l'autre, celui des domaines précisément et celui des formes.

Pour saisir cette jonction comme fait de langage (Saussure dit aussi : « fait de conscience », p. 19 ; mais avec Freud je parlerai de lien préconscient liant l'inconscient à la conscience), il faut assurément un point de vue — et même plusieurs. C'est pourquoi je pense nécessaire de dépasser chacun d'eux en se tenant hors point de vue — ce que je n'envisage qu'au titre de passer successivement par tous ces points de vue (de manière eulérienne), voire — et c'est mieux — en les rapportant les uns aux autres selon tel type ou tel autre de connexion, comme ne serait-ce que la logique des prédicats nous y habitue ; autrement dit en ramassant leur complexité en un simplex. Et c'est par cette entrée qu'on accède à la compacité du vide qui relie (comme fonction dite psychique) les termes de la dualité qu'elle réunit tout en les maintenant chacun spécifiable. Alors cette identité ne se dualise que par le vide à quoi correspond le lien littoral entre les termes distincts.

La linguistique — et, pour sauter les étapes : la théorie du signifiant, d'abord en psychanalyse — ne part donc pas d'un « donné » ontologique. Saussure précise bien que les sons vocaux ne deviennent une entité linguistique (je préférerais dire : une entité de langue, pour aussi insister sur le fait que la langue n'est pas un donné, mais toujours quelque chose de construit, ou plus exactement : de reconstruit depuis sa mise en pièces), les sens vocaux n'entrent donc en langue (dirai-je) que si elle s'ouvre à un sens (Saussure dit à juste titre : « une idée », p. 20, puisque le sens lui-même ne s'assure que d'une idée, soit, à ma façon : une proposition sur laquelle se positionne, pour ou contre, comme sujet).

Aussi Saussure enfonce le clou : « le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phonème vocal et du phénomène mental » (*ibid.*) ; je

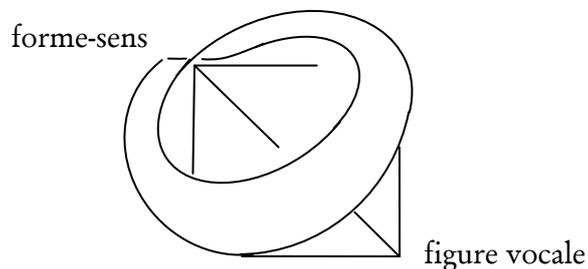
¹ R.L., *De l'indiscernable à l'équivoque*, Lysimaque.

partage cette position que rien de « mental » ou « idéique », autrement dit rien de pensé ne vaut comme tel, mais uniquement en étant tributaire du langage, lequel n'est tel qu'à la condition (antérograde) d'impliquer une « pensée ». La différence se fait entre le « fait physique (objectif) » et le « fait physico-mental (subjectif) » (*ibid.*). Mais cela implique qu'aucune opposition ayant trait au langage, y compris dit « intérieur » (je passe sur ces notions...) ne tienne comme telle, ni le physique opposé au mental, ni le son à la signification... ni même d'intérieur à extérieur :

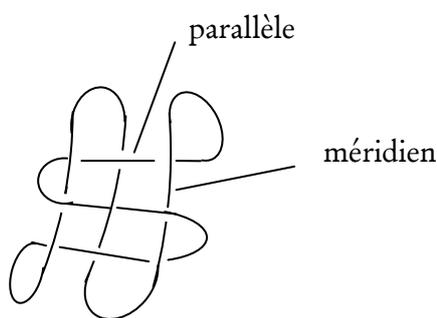
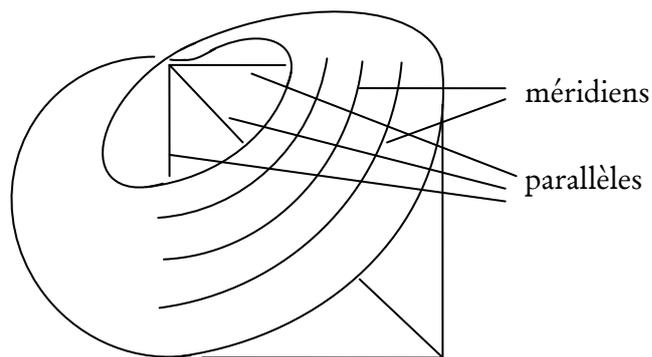
« Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le « signe », mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale » (p. 21).

C'est d'autant plus admissible que le dit « psychique » n'est qu'une appréhension subjective d'une fonction de construction du signe, et il est moins relatif à une « idée » qu'à son émergence et donc à la transformation de celle-ci en « objet » cernable, quand bien même ce qu'elle recèle de sens (plus que de signification, selon l'opposition de Frege) disparaît dans cette extériorisation et qu'il s'agit de le lui restituer par une remise en œuvre de ce qu'on appelle dès lors « énonciation ». (Ce disant, je vais au-delà de Saussure).

On aura compris que tout cela remet en selle pour moi le schéma borro-projectif qui met à plat la surface de Boy pour la rendre — j'espère — plus maniable.

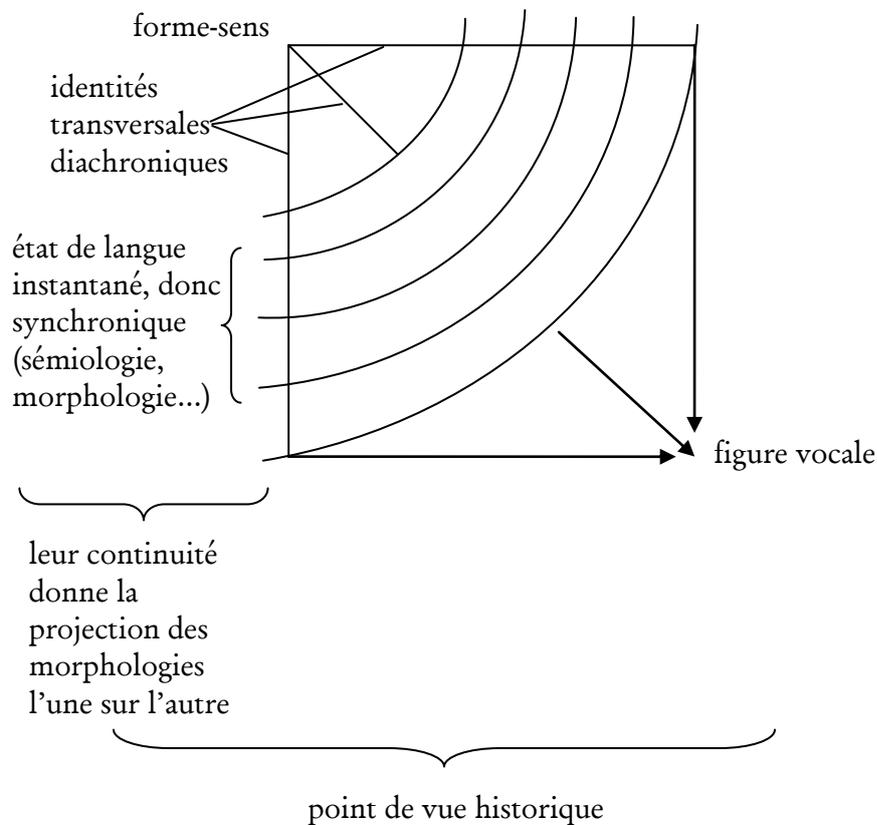


Sans reprendre les deux points évoqués par Saussure à la page 21, je dirai que la mise en continuité des opposés passe (là encore en allant peut-être contre les évidences induites de la figuration de ce schéma) par ce qui est « méridien » (dont l'aspect longitudinal est d'abord synchronique : succession de lignes parallèles (!) dans leur juxtaposition) et ce qui est proprement « parallèles » (et qui n'est de fait que diachronique, à lier *l'intension* de la forme-sens avec *l'extension* de la figure vocale, dans leur continuité).



Isolement et combinaison vont de pair, instantanéité de l'intension impliquant la dite « hypothèse » du continu, syntaxe et dès lors sémantique. Lacan souligne ainsi qu'une langue, dans la disparité des choix imprédictifs attenants à une phrase, est constituée de l'ensemble des équivoques accumulées dans son histoire. C'est là pour moi tautologique, ne serait-ce qu'à suivre ce que Saussure en dit page 22, parlant de « la projection d'une morphologie » (ou d'un « état de langue ancien ») sur une morphologie (ou sur un autre état de langue postérieur) ». Et par morphologie, il faut entendre à mon avis « schématisation ».

En établissant quatre « points de vue » (p. 21), Saussure m'amène à la figure quadrique à laquelle Lacan nous a accoutumés et sur laquelle on peut indiquer la situation de chacun de ces points de vue. Mais je préfère poursuivre avec le schéma borro-projectif.



Ces côtés du langage ne sont pas disjoignables, car seule leur « généralisation » se présente de prime abord (p. 23). Mais comme la généralisation elle-même nécessite un point de vue, soutient Saussure, on en revient néanmoins à reconsidérer les points de vue précédents.

« [...] nommer un objet [linguistique], ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A déterminé » (p. 23).

« Après avoir dénommé un certain objet, livré le point de vue A, qui n'a d'existence absolument que dans l'ordre A, il est permis peut-être (dans certains cas) de voir comment se présente cet objet de l'ordre A, vu selon B.

À ce moment est-on dans le point de vue A ou dans le point de vue B ? Régulièrement il sera répondu qu'on est dans le point de vue B ; c'est qu'on a cédé une fois de plus à l'illusion des êtres linguistiques menant une existence indépendante » (ibid.).

Saussure ajoute :

« C'est ainsi qu'on ne cesse en linguistique de considérer dans l'ordre B des objets *a* qui existent selon A, mais pas selon B ; dans l'ordre A des objets *b* qui existent selon B mais pas selon A, etc.

Pour chaque ordre en effet on éprouve le besoin de déterminer l'objet ; et pour le déterminer on recourt machinalement à un second ordre quelconque, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen offert en l'absence totale d'entités concrètes : éternellement donc le grammairien

ou le linguiste nous donne pour entité concrète, et pour entité absolue servant de base à ses opérations, l'entité abstraite et relative qu'il vient d'inventer dans un chapitre précédent.

Immense cercle vicieux, qui ne peut être brisé qu'en substituant une fois pour toutes en linguistique la discussion des points de vue à celle des « faits », puisqu'il n'y a pas la moindre trace de *fait linguistique*, pas la moindre possibilité d'apercevoir ou de déterminer un fait linguistique hors de l'adoption préalable d'un point de vue » (p. 24-25).

J'arrête là momentanément cette reprise de Saussure (je la reprendrai plus tard pour analyser ses conceptions jusqu'à la fin de ce texte). Elle me sert de point de départ pour souligner la structure de l'équivocité et de son fond de récursivité qui nécessite la figure vocale pour voir s'en disjoindre la forme-sens.